

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
04.13.31.39.54

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 FEVRIER 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Commune d'Arles - Contrat départemental de développement et d'aménagement
2018/2019 - Tranche 2018**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent projet a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2018/2019 envisagé par la commune d'Arles, pour lequel cette dernière sollicite une aide du Département, dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement.

Projets prévus à partir de 2017

- RENOVIATION DU COMPLEXE SPORTIF VAN GOGH

Le quartier de Griffeuille situé en ZUS ne dispose pas d'équipements sportifs suffisants pour les scolaires et les associations sportives. La commune prévoit la réhabilitation du complexe sportif Van Gogh, situé entre le collège et le quartier d'habitat social. Les travaux 2018 prévoient la rénovation des vestiaires du gymnase avec l'installation de systèmes de récupération d'eau de pluie et de chauffage solaire, la réhabilitation du city stade, des terrains de basket et de lancer de poids, ainsi que la réalisation d'un local de stockage.

Le montant global de cette opération prévue en 2018 et 2019 s'élève à 1.650.000 € HT, dont 650.000 € HT pour la tranche 2018. La commune pourrait bénéficier d'une subvention de l'Etat de 577.000 € L'aide départementale pourrait s'élever à 732.733 € dont 292.500 € au titre de la tranche 2018.

- RENOVIATION DE LA PISCINE CABASSUD

Constituée d'un grand bassin de 25 m, d'un petit bassin de 17 m et d'une pataugeoire, la piscine d'été Cabassud, très fréquentée, a été partiellement détruite en 2016 suite à un incendie. La commune prévoit la réfection d'un accueil, des vestiaires, de la billetterie, des garde-corps extérieurs, de l'installation électrique et de l'étanchéité du grand bassin.

Le montant global de cette opération prévue en 2018 s'élève à 210.000 € HT (coût réel : 610.000 € HT. Déduction de 400.000 € de remboursement par l'assurance). La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 168.000 € au titre de la tranche 2018.

- POLE SERVICES PUBLICS – ACQUISITIONS FONCIERES - TRANCHE 2

Une première tranche d'aménagement des locaux de l'ancien crédit agricole acquis par la commune avec l'aide du Département a permis l'installation de services administratifs et sociaux favorisant l'accueil des usagers. La commune prévoit dans une seconde tranche l'acquisition d'un immeuble mitoyen de 1000 m², parcelle BC 613, sur deux niveaux afin d'y installer les directions des services à la population et des ressources humaines.

Le montant global de cette opération prévue en 2018 s'élève à 1.088.500 € HT. La commune pourrait bénéficier d'une subvention de l'Etat de 200.000 € L'aide départementale pourrait s'élever à 544.250 € au titre de la tranche 2018.

- POLE SERVICES PUBLICS – TRAVAUX - TRANCHE 2

Suite à l'acquisition d'un immeuble mitoyen au pôle services publics existant, la commune va procéder à la réhabilitation des locaux pour permettre l'accueil du public et du personnel de la direction des services à la population, dont le service état civil qui voit ses compétences accrues, et la DRH, actuellement installée dans des locaux vétustes.

Le montant global de cette opération prévue en 2018 s'élève à 1.000.000 € HT. La commune pourrait bénéficier d'une subvention de l'Etat de 200.000 € L'aide départementale pourrait s'élever à 500.000 € au titre de la tranche 2018.

- AMENAGEMENT DU POLE ASSOCIATIF MISTRAL

La commune a engagé depuis 2012, avec l'aide financière du Département, la réhabilitation, par tranche, de l'ancien collège Mistral, initialement monastère au XV^{ème} siècle. La réhabilitation de cet établissement a permis la création d'une maison des associations. Les travaux prévus au titre de la présente tranche concernent la création d'un parquet de danse et la réfection du système d'alarme.

Le montant global de cette opération prévue en 2018 et 2019 s'élève à 235.000 € HT, dont 40.000 € HT pour la tranche 2018. La commune pourrait bénéficier d'une subvention de la Région de 60.000 € L'aide départementale pourrait s'élever à 104.500 €, dont 24.000 € au titre de la tranche 2018.

- AMENAGEMENT ET EXTENSION DE LA CRECHE GRIBOUILLE

La commune souhaite augmenter la capacité d'accueil de la crèche située à Griffeuille de 10 à 15 places et prévoit pour cela des travaux d'aménagement des locaux contigus et la mise en conformité des locaux actuels.

Le montant global de cette opération prévue en 2018 s'élève à 70.000 € HT (coût réel : 125.000 € HT. Déduction de 55.000 € d'aide de la CAF.). La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 49.000 € au titre de la tranche 2018.

- RENOVIATION DE LA VOIRIE

Dans le cadre de l'entretien des 600 kms de voirie urbaine et rurale, la commune prévoit au titre de la présente tranche la normalisation des modes doux de déplacement des boulevards Huart et Georges Bizet, la réfection du chemin de Boussicaud, de l'ancienne route de St Gilles, du chemin des Jonquets et du quai St Pierre.

Le montant global de cette opération prévue en 2018 et 2019 s'élève à 1.169.000 € HT, dont 584.000 €HT pour la tranche 2018. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 572.000 € dont 292.000 € au titre de la tranche 2018.

- AMELIORATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

La commune, dans le cadre de sa politique d'entretien des bâtiments communaux non classés va procéder à des travaux de réfection des groupes scolaires, d'amélioration de bâtiments publics, la rénovation de la clôture du stade Fournier et la poursuite de la politique globale de déplacement et de stationnement dans la ville.

Le montant global de cette opération prévue en 2018 et 2019 s'élève à 1.065.299 € HT, dont 470.299 €HT pour la tranche 2018. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 550.000 € dont 300.000 € au titre de la tranche 2018.

- ACQUISITION DE VEHICULES UTILITAIRES

Afin de moderniser son parc de véhicules, la commune va procéder à l'acquisition d'une balayeuse, d'un plateau benne et d'un véhicule utilitaire type Kangoo.

Le montant global de cette opération prévue en 2018 et 2019 s'élève à 279.367 € HT dont 129.367 €HT pour la tranche 2018. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 140.000 € dont 65.000 € au titre de la tranche 2018.

Projet prévu à partir de 2018

- REALISATION D'UN BATIMENT DANS LE JARDIN DU THEATRE ANTIQUE

Les festivals d'été du théâtre antique, dont le succès est grandissant, nécessitent la mise en place d'une structure pérenne avec l'agrandissement de l'accueil qui permettra de servir de loges et d'espaces privatisés pour les organisateurs, tout en ayant soin de s'intégrer parfaitement au site.

Le montant de cette opération, prévue en 2019, s'élève à 167.000 €HT.

---oOo---

Ainsi, le montant total des travaux de ce contrat 2018/2019 s'élève à 6.934.166 €HT.

L'échéancier est le suivant :

- 2018	:	4.242.166 €HT
- 2019	:	2.692.000 €HT
		<hr/>
		6.934.166 €HT

La participation globale du Département pourrait être fixée à 3.467.083 € pour ce programme 2018/2019, dont 2.234.750 € pour la tranche 2018, selon le détail indiqué en annexe 1.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL